

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Les conseillers M. Yvon Blais et M. Jeannot Emond ont motivé leur absence.

**2012-10-R4424 Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2012-10-R4425 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 septembre 2012
- 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période
- 3.1 Parole au public et période de question
- 4.1 Formation inspecteur vérification avertisseurs de fumée
- 5.1 Enseignes performances plus. – Soumission enseignes ch. Montcerf
- 5.2 MRC. – Certificat de conformité Dossier Michel Lacroix
- 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.2 Ministère des transports. – Rencontre d'information viabilité hivernale
- 7.1 Terrain de jeux rue Masebo
- 8.1 Bacs à compostage
- 9.1 Ville de Maniwaki. – Premier projet de règlement modifié plan d'urbanisme

**VARIA**

- 10. Autres correspondances
- 11. Parole au public et période de questions.
- 12. Levée de l'assemblée

Adoptée.

**2012-10-R4426 Adoption du procès-verbal séance ordinaire 5 sept. 2012**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers

présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2012 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

**2012-10-R4427 Adoption des comptes payés et à payer de la période**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 138 564.71\$.

Adoptée.

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquelles les dépenses mentionnées sont engagés.

---

Mariette Rochon, sec.-très.

**2012-10-R4428 Formation pour avertisseurs de fumée**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité autorise l'inspecteur municipal M. Daniel Gagnon à participer à une formation pour la vérification des avertisseurs de fumée afin de se conformer au schéma de couverture de risque de la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquelles les dépenses mentionnées sont engagés.

---

Mariette Rochon, sec.-très.

**2012-10-R4429 Enseignes chemin Montcerf**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire refaire les 2 enseignes déjà installées sur la route 105 et les installées sur le chemin Montcerf par Enseignes Performances plus au montant de 1 550.50\$ taxes comprises. Il est aussi résolu que l'installation et les taxes pour l'installation sont un sus et que ces coûts soient pris à même le surplus accumulé.

Adoptée.

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquelles les dépenses mentionnées sont engagés.

---

Mariette Rochon, sec.-très.

**2012-10-R4430 Nomination représentant comité technique loisirs**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud n'a plus de représentant sur le comité technique en loisirs de la MRC Vallée-de-la-Gatineau suite à la démission du conseiller M. Daniel Lefebvre ;

ATTENDU QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau demande de déléguer par résolution une personne à titre de représentant de chaque municipalité au sein de ce comité ;

ATTENDU QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau demande aussi à chaque municipalité de nommer par voie de résolution, un substitut pour remplacer, le cas échéant son représentant désigné sur le comité technique en loisirs de la MRC ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez de nommer le conseiller M. Pierre Laramée à titre de représentant de la municipalité d'Egan-Sud sur le comité technique des loisirs de la MRC ainsi que M. Yvan St-Amour à titre de substitut pour remplacer le conseiller M. Laramée si ce dernier doit s'absenter lors de ces rencontres.

Adoptée.

**2012-10-R4431 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 19 h 50.

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon, maire

---

Mme Mariette Rochon, sec.-très..